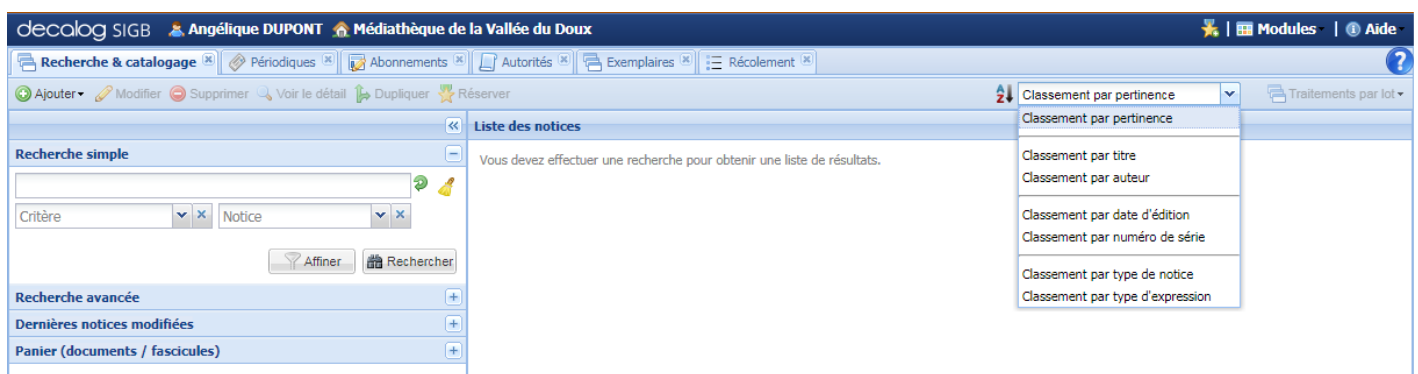
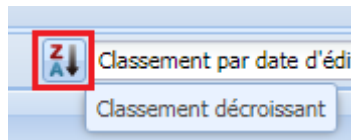


1. Catalogage : classement des résultats d'une recherche

Il est possible de classer les résultats d'une recherche professionnelle selon différents critères :



Une fois le critère de classement sélectionné, il est possible de choisir le caractère croissant ou décroissant du classement, à l'aide du bouton qui précède la liste déroulante :



Le classement choisi est ensuite conservé pour chaque utilisateur (le même classement sera renseigné lorsqu'il se reconnectera sur sa session).

Les notices sans valeur de classement sont positionnées en fin de liste. Exemple : si je choisis un classement par date d'édition, les notices sans date seront positionnées en fin de liste.